
Lettre du citoyen Millière, architecte, toiseur et vérificateur, qui annonce son hommage consistant en une médaille d'or reçue comme premier prix de l'Académie de peinture et sculpture de Dijon, lors de la séance du 1^{er} frimaire an II (21 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du citoyen Millière, architecte, toiseur et vérificateur, qui annonce son hommage consistant en une médaille d'or reçue comme premier prix de l'Académie de peinture et sculpture de Dijon, lors de la séance du 1^{er} frimaire an II (21 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 572-573;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40931_t1_0572_0000_19;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

C'est sur la Montagne chérie
Que nous devons fixer les yeux;
Nous y verrons ces mortels courageux
Des rois couverts d'opprobre arrêtant la furie. (bis)

Un vil ramas de conjurés
Conspirait jadis dans la plaine.
Croyant notre perte certaine,
Aux tyrans ils s'étaient livrés. (bis)
Lorsque la Montagne chérie,
Pénétrant enfin leur complot,
Les fit passer de la plaine au cachot
Et des conspirateurs arrêta la furie. (bis)

De Frédéric et de François,
En vain les hordes égarées
Veulent ravager des contrées,
Où le peuple abhorre les rois. (bis)
Puisque la Montagne chérie,
Fait tomber sa foudre en éclats
Sur tous les serfs transformés en soldats
Dont le fer des Français arrête la furie. (bis)

En vain le Castillan bigot
S'unit à la fière Angleterre
Pour entamer notre frontière,
La honte et la mort sont leur lot. (bis)
Puisque la Montagne chérie,
Les écrasant de son pouvoir,
A su tromper leur chimérique espoir,
Et de tous les côtés arrêter leur furie. (bis)

En vain de farouches brigands
Que le fanatisme dévore,
D'un roi dont le sang fumé encore,
Veulent couronner les enfants. (bis)
Puisque la Montagne chérie,
Bravant les Pitt et les Cobourg,
A de leur mort déterminé le jour,
Ils peuvent sur-le-champ abjurer leur furie. (bis)

Il existe encore parmi nous
Plus d'un scélérat hypocrite,
Issu d'une caste proscrite
Qui veut nous opprimer tous. (bis)
Sois sûre, ô Montagne chérie,
Que le plus grand de tous nos maux
Est ce levain de Dumouriez nouveau
Dont nous serons toujours l'objet de la furie. (bis)

Français, encore quelques efforts,
Et l'implacable despotisme
Cédant au républicanisme,
Expirera de mille morts. (bis)
Vive la Montagne chérie !
Vivent nos braves défenseurs !
Guerre aux tyrans ! Mort aux conspirateurs !
Paix et bonheur au peuple et gloire à la patrie. (bis)

Paroles du citoyen Gillat, secrétaire-greffier
de la municipalité du Palais, en Belle-Isle-en-
Mer.

Musique du citoyen Girard, musicien de la
17^e demi-brigade de l'armée des Côtes de Brest.

**Le citoyen Philippe Surbled, de Vire, départe-
ment du Calvados, envoie ses lettres de prétrise.**

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du citoyen Philippe Surbled (2) :

« Décadi, 30 brumaire, l'an II.

« Citoyen Président,

« J'avais une pension de mille livres, j'en
ai fait don à la République, décadi 20 brumaire,

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 7.
(2) *Archives nationales*, carton F¹⁷ 891, dossier
Surbled.

ma lettre de prétrise n'était pas alors à ma
disposition. Je te la remets avec les autres
diplômes de la superstition.

« Sahr et fraternité.

« Philippe SURBLED, de Vire, département du
Calvados. »

**La Société républicaine de Clermont, départe-
ment de la Meuse, vote des remerciements à
David, dont les pinceaux ont retracé les traits de
Marat et de Le Peletier.**

Elle demande un exemplaire des images de
ces martyrs de la liberté.

Insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre de la Société républicaine de
Clermont (2).*

*La Société populaire et républicaine de Clermont,
département de la Meuse, à la Convention
nationale.*

« Législateurs,

« Vous avez bien mérité du peuple en décer-
nant l'apothéose à son ami. Nous votons des
remerciements à David, dont les pinceaux ont
retracé les traits de Marat et Lepeletier.
L'aristocratie a cru les détruire, mais ils
vivront éternellement dans la mémoire des
hommes. Nous vous demandons un exemplaire
des images de ces martyrs de la liberté; ces
têtes révérees recevront les hommages des
républicains et, nouvelles méduses, elles, pétri-
fieront les tyrans et les traîtres.

« Clermont, septidi (sic) 28 brumaire, l'an II
de la République une et indivisible.

(*Suivent 31 signatures.*)

**Le citoyen Millière, architecte, toiseur et véri-
ficateur, rue Coquillière, n° 50, fait don à la
patrie d'une médaille d'or qu'il a reçue comme
premier prix de la ci-devant Académie de pein-
ture et sculpture de Dijon.**

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre du citoyen Millière (4) :

« Paris, le 28 brumaire, l'an II de la Répu-
blique française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Chez une nation qui se régénère, tout ce
qui peut rappeler le régime honteux de l'escla-
vage doit disparaître, et faire place aux monu-
ments de la liberté et de l'égalité. Pénétré de
cette vérité, j'offre à la patrie la médaille ci-
jointe, et le titre qui constate qu'elle m'a été
donnée comme premier prix de la ci-devant
académie de peinture et sculpture, établie à
Dijon pour l'encouragement des arts.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 7.
(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 827.
(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 7.
(4) *Archives nationales*, carton F¹⁷ 1006, dos-
sier 1187.

« Je suis avec respect, citoyen Président, votre concitoyen.

« MILLIÈRE, *architecte et vérificateur de bâtiments, rue Coquillière, n° 50.* »

Une députation de la Société populaire de Tours vient demander le rapport du décret qui renvoie dans ses fonctions Senard, membre du comité révolutionnaire de Tours, qu'elle dénonce comme un fédéraliste rejeté du sein de la Société populaire qu'il avait calomniée.

Un membre [RICHARD (1)], ex-commissaire dans le département d'Indre-et-Loire, rend justice au patriotisme de Senard et dément les faits dénoncés par la députation; il demande, pour que la justice soit exactement rendue, que les pièces soient renvoyées au citoyen Francastel, représentant du peuple dans le département, qui prendra connaissance du tout, et prononcera définitivement.

Cette proposition est décrétée (2).

Suit la pétition des députés de la Société populaire de Tours (3).

« Législateurs Montagnards,

« Les efforts des contre-révolutionnaires de toutes les couleurs, des fédéralistes, modérantistes, feuillantistes, intrigants doivent échouer contre la surveillance active et l'énergie des Sociétés populaires; nous avons juré de vous les dénoncer, de vous dire sans cesse la vérité. Nous venons acquitter ce devoir au nom de la Société populaire de Tours.

« Les autorités constituées du département d'Indre-et-Loire étaient composées d'aristocrates ou d'intrigants voilés du manteau du républicanisme; nous avons porté un œil sévère sur leurs principes et toute leur conduite. Nous finissions ce travail d'où dépend le succès de la Révolution, nous venions de le communiquer au représentant du peuple que vous avez investi de pouvoirs illimités, lorsqu'un homme, plus connu par ses principes, ses propos et sa conduite contre-révolutionnaire que par son immoralité profonde, un homme, l'ennemi le plus acharné des Sociétés populaires qu'il appelait des tripots, des assemblées de mangeurs d'hommes, un homme qui, depuis deux mois n'a semblé les caresser que pour mieux servir son ambition, sa cupidité, ses vengeances personnelles qui, après en avoir été rejeté, s'y est introduit dans un moment où les vrais sans-culottes, les plus ardents républicains étaient occupés à des commissions qui concernaient la chose publique, un homme, le défenseur déclaré des prêtres réfractaires, ces fléaux du genre humain, les auteurs exécrables de la guerre de la Vendée, un homme, concussionnaire, qui ne s'est servi de l'autorité qu'il avait surprise à la confiance publique que pour satisfaire son insatiable cupidité, un homme contre lequel ont protesté tous les citoyens qui composaient avec lui le comité révolutionnaire établi par le représentant du peuple Richard. Lorsque, dis-je, un tel homme,

par des allégations aussi mensongères que perfides, est venu surprendre à la religion de la Convention un décret qui serait la plus chère, la plus précieuse récompense que puisse se promettre le plus ardent républicain, et c'est au moment même où la Société populaire, pour secondar vos efforts pour le succès de la Révolution, le triomphe de la République, vomissait cet homme exécrable de son sein, demandant au représentant du peuple sa destitution, son incarcération, et arrêtait le renvoi de toutes les pièces à l'appui des faits au tribunal révolutionnaire, qu'il avait l'impudente audace de s'annoncer auprès des législateurs pour l'ami du peuple.

« Législateurs, les conspirateurs dont les têtes viennent de tomber sur l'échafaud, les girondistes, les brissotins se disaient aussi les amis du peuple, et cherchaient à le tromper; et l'exécrable tyran aussi se disait le père du peuple.

« Législateurs, les vrais sans-culottes, les chauds amis de la Révolution n'ont pu voir sans frémir le triomphe de ses plus cruels ennemis, il ne sera pas long parce que vous n'aimez que la vérité et que les Sociétés populaires auront toujours le courage de vous la dire; ce n'est point simplement le vœu de toute une société populaire qui ne veut répondre à ses calomniateurs que par la sévérité et l'invariabilité de ses principes révolutionnaires, que nous t'apportons, sainte Montagne, sanctuaire de la Révolution, l'asile de la vérité, ce sont des faits attestés par les pièces les plus probantes, les plus authentiques contre Senard. Nous demandons que les pièces soient renvoyées à votre comité de sûreté générale pour vous en faire le rapport et vous prouver la pureté des intentions de la Société populaire de Tours, en vous demandant le rapport du décret qui renvoie Senard dans ses fonctions.

« Nous n'avons rempli que la moitié de notre tâche en vous dénonçant les scélérats qui cherchent à tromper le peuple en se couvrant du manteau de la Révolution; il en est une autre bien chère à notre cœur, nous devons rendre témoignage aux vrais amis du peuple, aux ardents révolutionnaires, que les intrigants cherchent à calomnier Guimberteau, que le sans-culotte Guimberteau, que vous avez investi de pouvoirs illimités dans les départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, a bien justifié votre confiance, qu'il s'est toujours montré l'ami des vrais sans-culottes, et qu'il est la terreur de tous les contre-révolutionnaires. Depuis qu'il a été envoyé dans ces départements, il a porté l'esprit public au plus haut degré, la raison a fait des progrès incalculables. Depuis trois semaines déjà, 25 prêtres sont venus abjurer leurs erreurs dans le sein de la Société populaire.

« *Les républicains députés de la Société populaire établie à Tours et affiliée à cette séance aux Jacobins.*

« BOURÉE-AUGIER. »

Extrait du registre des délibérations de la Société populaire de Tours, affiliée à celle des Jacobins de Paris (1).

Le rapporteur du comité de surveillance de la Société a demandé la parole et a dit : qu'il

(1) D'après le *Journal des Débats et des Décrets*.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 8.

(3) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 827.

(1) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 827.